



REGLEMENT

« Grand Prix Karting de la REUNION »

▪ Article 1. Organisation

L'ASK **Karting Club de Bourbon** organise en collaboration avec la **Commission Régionale de Karting de la Réunion** les **22 et 23 NOVEMBRE 2014**, une épreuve dénommée « **Grand Prix Karting de la Réunion** », sur le circuit de la **JAMAÏQUE à Saint- Denis de la Réunion** .

Classé par la FFSA en catégorie **1.1** en date du **19 MARS 2013**

Numéro : **97 1913 0788 E11 A 0982** Longueur : **982mètres**.

Homologué par l'Etat (Préfecture /Ministère de l'Intérieur) en date du **11 FEVRIER 2013**

Sous le Numéro **AP N° 146**

Cette épreuve sera organisée sur deux journées.

Cette épreuve sera organisée conformément au règlement sportif et technique de la F.F.S.A et au présent règlement particulier.

▪ Article 2. Pilotes admis

La compétition est ouverte aux licencié(e)s F.F.S.A, titulaires d'une licence de compétition en cours de validité, et aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

Le droit d'engagement est fixé à **cent euros (100€)** à régler impérativement au plus tard **le mercredi 19 novembre 2014** auprès de l'organisateur, le Karting Club de Bourbon, avec les personnes suivantes :

18 rue Alexis de Villeneuve - Résidence de La Cathédrale Appt 11 C - 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous Le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z

- ✓ Yashine GHANTY, président du KCB, joignable au 0692 214647
- ✓ Thierry De Gerus, président de la CRKR, joignable au 0692 652396
- ✓ Frédéric, responsable de la piste
- ✓ Nazir Gany, Trésorier du KCB, joignable au 0692 651016
- ✓ Jérôme Ramin, membre du comité directeur, joignable au 0692 870594
- ✓ Sébastien Fock-King, secrétaire du KCB, joignable au 0693 332407.

Les pilotes inscrits pourront rouler que dans une seule des catégories prévues à l'épreuve.

Accès à pré grille

En pré grille, il ne sera autorisé la présence que d'un seul mécanicien par pilote. L'accès sera règlementé par l'usage de badge ou autre moyen de reconnaissance fourni par l'organisateur. Les mécaniciens devront être titulaires de leur licence 2014.

Durant les journées du samedi 22 et dimanche 23 novembre 2014, aucun licencié ne pourra accéder à la piste sans avoir procédé à son inscription à l'épreuve et s'être acquitté de l'engagement correspondant.

▪ **Article 3. Catégories**

Catégories admises :

- a. Catégories fédérales : MINIMES, CADETS
- b. Catégories coupes de marque : X30 JUNIOR et ROTAX MAX
- c. Catégories KZ125 et KZ 125 GENTLEMAN.

Les catégories pourront être regroupées conformément à l'article 6.5 bis du Règlement Sportif National.

Il est prévu **trois (3)** pilotes au minimum et **vingt sept (27)** pilotes au maximum par catégorie. De même, l'épreuve sera limitée à 70 pilotes.

▪ **Article 4. Matériels et équipements**

1. Matériels admis

Définition du règlement technique de la catégorie correspondante : tous les points du règlement technique F.F.S.A 2014 devront être scrupuleusement respectés.

Chaque pilote ne pourra disposer que d'un châssis et d'un moteur pour les catégories minime-cadet, et de deux moteurs en catégorie KZ 125 et KZ 125 GENTLEMAN.

Pour les catégories Coupes de Marque X30 Junior et Rotax Max, le règlement 2014 de la Coupe de Marque sera appliqué.

18 rue Alexis de Villeneuve - Résidence de La Cathédrale Appt 11 C - 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous Le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z

2. Pneumatiques

Les pneus utilisés seront ceux définis par le règlement validé par la F.F.S.A 2014 du Championnat de la Réunion.

A. Pneus SLICK

Pour les catégories X30 Junior, KZ 125 et KZ 125 Gentleman les pneus seront fournis par l'organisateur au tarif de :

-**280 euros** pour 3 pneus AV. et 3 pneus AR VEGA SL4 catégories KZ 125 et KZ 125 Gentleman.

-**270 euros** pour 3 pneus AV. et 3 pneus AR. KOMET K1H catégorie X30 Junior.

Le paiement des pneus se fera lors de l'engagement.

Pour toutes les catégories, les pilotes disposeront de 3 pneus AV. et 3 pneus AR. en gestion libre.

B. Pneus PLUIE

Pour toutes les catégories à l'exception de la catégorie MINIMES, les pilotes pourront disposer de 3 pneus AV et 3 pneus AR pluie homologués CIK (FIA), de marque conforme à chaque catégorie (la marque et le type sont moulés sur le flanc du pneu, (le panachage sur le châssis de type et de marque est formellement interdit) qui seront aussi en gestion libre, (lesdits pneus pluie ne seront pas fourni par l'organisateur).

Parc à pneus

Les pneumatiques seront obligatoirement présentés sous blister lors de la vérification technique. Ils seront tirés au sort et redistribués pour le montage **OBLIGATOIRE** dans le parc à pneus. Toute infraction constatée entraînera **l'exclusion** du pilote de la manifestation.

Les pneus seront impérativement marqués à chaque fin de manche et il incombe au pilote de s'assurer du marquage effectif de ses pneus avant la sortie du parc fermé.

▪ Article 5. Déroulement de l'épreuve

Principe de déroulement :

Rotax Max – X30 Junior – Minimes - KZ 125 et KZ 125 GENTLEMAN

L'épreuve se déroulera de la façon suivante :

- Essais chronométrés de 10 minutes pour toutes les catégories. Deux groupes seront mis en place par tirage au sort lorsque la catégorie dépassera quinze engagés
- - La grille de départ des manches 1, 2 et 3 sera déterminée par le résultat de ces essais chronométrés. 3 manches de classement de 10 tours.

18 rue Alexis de Villeneuve - Résidence de La Cathédrale Appt 11 C - 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous Le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z

- Pré finale de 17 tours – La grille de départ de la pré-finale sera établie par addition de points des manches qualificatives. En cas d'ex æquo, les résultats des essais chrono prévaudront.
- Finale de 17 tours – La grille de départ de la finale se fera en fonction de l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

Briefing des pilotes et tuteurs

Le briefing fait par le directeur de course à l'issue des warm-up. Il est rappelé que ce briefing est prévu le samedi 23 novembre à partir de 11h15 (voir programme détaillé).

La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire. De même, la feuille de présence sera dûment complétée. Les pilotes et tuteurs y apposeront leur signature. Aussi, tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le collège des commissaires sportifs.

▪ **Article 6. Carburant**

Exceptionnellement l'utilisation d'essence à 102 d'indice d'octane maximum se fera pour les catégories KZ 125 et KZ 125 GENTLEMAN.

▪ **Article 7. Sécurité et environnement**

Par mesure de sécurité, tous les camions-ateliers (camion contenant un compresseur) se trouvant dans le paddock devront être dirigés dans le sens de la sortie afin de faciliter toute éventuelle évacuation.

Aucun autre véhicule ne sera autorisé dans le paddock.

Chaque stand devra être muni d'un extincteur d'une capacité de 6 kg minimum et répondant aux normes hydrocarbures (un extincteur pour 2 karts). Il est obligatoire pour chaque concurrent de prévoir une bâche de protection sous chaque kart (voir RSN 2014).

Le stockage de carburant doit se faire obligatoirement dans un récipient métallique.

Tout déplacement de karting sur chariot se fera moteur à l'arrêt.

Aucun démarrage moteur n'est autorisé pendant les pauses déjeuner (cf. programme).

Il est interdit de fumer dans le paddock et sur la pré-grille.

Afin de préserver la sécurité générale des lieux durant la nuit, un service de gardiennage payant sera prévu le 22 novembre de 20h00 à 7h00. L'organisateur vous informera de la contribution à payer pour tout pilote souhaitant laisser leur matériel.

18 rue Alexis de Villeneuve - Résidence de La Cathédrale Appt 11 C - 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous Le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z

▪ Article 8. Classement

Le classement final pour toutes les catégories sera établi en fonction de l'ordre de l'arrivée de la FINALE

▪ Article 9. OFFICIELS

| | | |
|---|--|---|
| Directeur de course | ALBANY Alain DAMON Gilbert MAILLOT Philippe | Licence N° 25187 Licence N° 97294 Licence N° 43497 |
| Commissaires Sportifs | PARIS Pascal CHANE ALUNE Jacky AGATHE Patrick | Licence N° 17498 Licence N° 178539 Licence N° 19014 |
| Commissaires Techniques | HOAREAU Alain BAUDRY Jean-Pierre BAUDRY Monique DHALLED Djounaid BODZEN Alexandre | Licence N° 13451 Licence N° 58838 Licence N° 146264 Licence N° 156199 Licence N° 191810 |
| Chargé relation avec concurrents | ISSAC Farid | Licence N° 56159 |
| Responsable Commissaire de Piste | PATEL Ozeir | Licence N° 216252 |
| Responsable Chronométrage | CONVERT David | Licence N° 173667 |
| Secrétaire du Meeting | PARIS Edith | Licence N° 174497 |
| Médecin | HERVE François PONSODA Aurélien | Licence N° Licence N° |

▪ Article 10. Prix

La totalité des pilotes engagés lors de la manifestation sera récompensée lors de la remise des prix prévue à l'issue de la proclamation des résultats finaux à 17h30.

▪ Article 9. Communication des résultats

Rapport de clôture

Les résultats de chaque manche feront l'objet d'une rédaction complète, dans le rapport de clôture de course par la direction de course et le Président du collège.

18 rue Alexis de Villeneuve - Résidence de La Cathédrale Appt 11 C - 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous Le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z

PROGRAMME DE LA MANIFESTATION "GRAND PRIX REGION REUNION" 2014

| | | ROTAX | MINIMES | X 30 J | KZ 125/G | |
|--------------------|---------------------------------|--|---------|--------|----------|-------|
| SAMEDI 22 | Vérif Adm/Tech | De 08h00 à 09h50 | | | | |
| | Essais libres officiels 1 (7mn) | 09h50 | 10h00 | 10h10 | 10h20 | |
| | Essais libres officiels 2 (7mn) | 10h35 | 10h45 | 10h55 | 11h05 | |
| | Briefing | 11h45 | 11h15 | 11h45 | 11h30 | |
| | Pause Repas | De 12h00 à 13h30 | | | | |
| | Essais Chronométrés (10 mn) | 13h45 | 13h55 | 14h05 | 14h15 | 14h25 |
| | Manche 1 (10 tours) | 14H40 | 14h55 | 15h10 | 15h25 | |
| | Manche 2 (10 tours) | 15H50 | 16H05 | 16H20 | 16h35 | |
| DIMANCHE 23 | Warm-Up 1 (7mn) | 09h00 | 09h10 | 09h20 | 09h30 | |
| | Warm-Up 2 (7mn) | 09h40 | 09h50 | 10h00 | 10h10 | |
| | Manche 3 (10 tours) | 10h30 | 10h45 | 11h00 | 11h15 | |
| | Pause Repas | De 12h00 à 13h30 | | | | |
| | Pré Finale (17 tours) | 13h45 | 14h10 | 14h35 | 15h00 | |
| | Finale 17 tours) | 15h25 | 15h50 | 16h15 | 16h40 | |
| | REMISE DES PRIX | A partir de 17h30 en tenue (combinaison) | | | | |

18 rue Alexis de Villeneuve - Résidence de La Cathédrale Appt 11 C - 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous Le N° 9743000235 - S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 - SIREN 481 746 592 - NAF : 8551Z